Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0.50
Réclames	— 1.00
Faits divers	— 2.50
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton	— 3.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 3.50
Etat-civil	— 3.75
Chronique locale	— 4.00
Echos	— 5.00
Gazette du Nord	— 6.00

Temps probable. — En France, la température va rester élevée; des pluies orageuses sont probables principalement dans l'Ouest.

L'expansion et la fécondité de notre vie dépendent de notre recueillement ; c'est par ce retour habituel à Dieu que notre âme renouvelle et double sa vie.

SÉNAT

Fin de la séance du jeudi 29 mai 1913

LA LOI DES FINANCES

M. GOUZY présente un article additionnel stipulant que nul ne sera admis dans aucune administration ou investi d'une fonction publique s'il n'a pas fait trois ans de service militaire.

M. Ch. CHABERT demande que les fonctionnaires révoqués aient leur avancement et l'ancienneté suspendus pendant le temps qu'ils auraient dû passer au régiment.

Le Gouvernement, par la voie de M. BOURELY et le rapporteur de la Commission sont d'avis qu'il serait préférable d'attendre la discussion de la loi sur le recrutement.

On aborde l'article 40 concernant les compositions des Commissions de placement des tabacs.

Le Sénat adopte un amendement de M. GUILLIER tendant à ce que la désignation du cinquième expert soit faite sur une liste de 20 meilleurs planteurs dressée par le Président du Tribunal civil.

L'ensemble de l'article 40 est adopté.

Séance levée à 6 h. 50.

Séance ce matin et cette après-midi.

CHAMBRE des DEPUTÉS

Fin de la séance du jeudi 29 mai 1913

La politique financière du Gouvernement

M. DUMONT termine en disant que son but a été de créer des moyens de trésorerie limités à leur objet.

M. CAILLAUX A LA TRIBUNE

M. CAILLAUX rend tout d'abord justice à l'expérience du ministre des Finances.

Il se demande si l'on ne va pas rentrer dans l'ère ancienne des budgets extraordinaires.

Il examine de quelle façon on veut trouver les facilités qui sont nécessaires et il ajoute : « Le nouvel impôt pourrait s'appeler la seconde personnelle mobilière ».

L'orateur compare longuement les résultats des exercices financiers de ces dernières années pour établir qu'en janvier la situation était nette et qu'il n'y avait aucun déficit (Exclamations).

M. CAILLAUX critique les 195 millions d'impôts indirects puis l'emprunt d'un milliard demandé par le Gouvernement. Ces solutions, dit-il nous conduisent à nouveau au budget extraordinaire.

Il examine ensuite article par article, les nouveaux impôts proposés.

Il combat l'ensemble des propositions du ministre des Finances. Il pense que les charges militaires doivent être couvertes par un impôt progressif sur le revenu.

M. DUMONT fait constater que les taxes qu'il a proposées dans son projet portent presque uniquement sur les fortunes assises.

La clôture est prononcée.

Plusieurs ordres du jour sont proposés.

LA QUESTION DE CONFIANCE

M. BARTHOU déclare qu'il ne peut accepter l'ordre du jour GHEUSI et pose la question de confiance.

La Chambre est houleuse.

L'ORDRE DU JOUR PUR ET SIMPLE EST VOTÉ

Une voix à gauche. — L'ordre du jour pur et simple.

M. BARTHOU. — Je l'accepte.

On vote au milieu d'une vive agitation.

L'ordre du jour pur et simple est voté par 312 voix contre 248.

L'ELECTION D'UN QUESTEUR

M. DESCHANEL fait connaître le résultat du vote pour l'élection d'un questeur.

Ont obtenu : MM. Mathis 163 voix; Colliard, 161; Galloia, 112.

Un second tour aura lieu cette après-midi.

Séance levée à 7 h. 45. Séance après-midi pour l'interpellation sur les inondations.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **AMIENS**, de **M. l'abbé Jules Geman**, ancien curé de Fretin, qui a succombé à la suite d'une douloureuse opération. Cette mort affecte douloureusement M. le vice-doyen honoraire Charles Geman et M. le vicaire-général Lecomte, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Saulve, frère et neveu du défunt.

A **DINAN**, où il habitait depuis sa mise à la retraite, du **général de division Arthur du Hamel de Ganchy**, commandeur de la Légion d'honneur.

Né à Bergues, en 1837, le général du Hamel, entrait à Saint-Cyr, en 1856.

A sa sortie de l'école de cavalerie de Saumur, il fut, sur sa demande, avec le grade de sous-lieutenant, affecté en Afrique, au 7e chasseurs, qu'il devait, plus tard, commander comme colonel. En 1870-71, il faisait partie de l'armée de l'Ouest, comme attaché à l'état-major du général Chanzy. Il fut, à cette époque, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir occupé différents postes, où il se signala par ses hautes qualités de tactique militaire, il fut appelé, en 1897, comme général de division au commandement supérieur de la cavalerie de l'Algérie et de la Tunisie, puis nommé inspecteur général de cavalerie à Dijon et commandeur de la Légion d'honneur.

Le général du Hamel était Flamand par son père, dont la sœur fut l'épouse du député Dehau de Staplande, longtemps maire de Bergues, et mort sénateur en 1877. Le général s'était allié, en 1863, à une famille du pays, en épousant, à Cambrai, Mlle Louise de Chauny.

A **DOUZIES**, de **Mme Léon Lalouse**, pieusement décédée à l'âge de 77 ans, après quelques jours seulement de maladie.

Jeudi, à dix heures, ont eu lieu en l'église N.-D. de Lourdes, à **HAZEBROUCK**, les funérailles de **M. le docteur Legillon**, conseiller d'arrondissement, médecin de l'hospice-hôpital.

De nombreuses personnalités de la ville et de la région y assistaient. Au clergé paroissial s'étaient joints MM. Hidden, supérieur du collège St-Jacques ; Cremon, économe du Petit-Séminaire ; Baron et Seyeau.

Au cimetière, plusieurs discours furent prononcés. Retenons seulement les derniers mots de l'adieu adressé par M. le docteur Hémery à son ami :

« La vie de notre confrère quoique brève fut bien employée et surtout réservée à l'exercice de la profession...

« Doué d'une volonté ardente et de ce merveilleux stimulant de la vie qu'est la jeunesse, il donna sans marchander son temps et ses forces ; on le vit au chevet de toutes les infortunes et de toutes les misères et sa grande bonté proverbiale lui valut de très nombreux malades auxquels il donna ses meilleurs soins. A ce dur labeur ses forces faiblirent rapidement, et c'est avec la conscience du devoir accompli qu'il vit venir la mort...

« Cher confrère, reposez en paix en attendant le jour où Dieu récompensera les consciences droites et les hommes de bonne volonté.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

On nous annonce les fiançailles, à **LILLE**, de **M. Marcel Larache** avec **Mlle Suzanne Olivier**, et de **Mlle Marie-Louise Larache** avec **M. Roger Desmaret**.

ÉCHOS

BIENS VOLÉS

Les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Saint-Jans-Cappel sont attribués au bureau de bienfaisance.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole spéciale militaire. — Les candidats inscrits pour subir les épreuves écrites, dans la ville de Lille, du concours pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire en 1913, sont informés que lesdites épreuves, fixées aux 9, 10, 11 et 12 juin, auront lieu, cette année, dans une des salles du Lycée Faidherbe, à Lille.

Départ de réservistes pour Sissonne. — Les réservistes du 16e chasseurs à pied, formant le 48e bataillon, arriveront à Lille jeudi matin pour accomplir une période de dix-sept jours.

Ils s'embarqueront dans la soirée pour se rendre au camp de Sissonne, où ils resteront quinze jours.

Une importante manœuvre de garnison a eu lieu jeudi aux environs de Maubeuge, sous la haute direction du général de Langle de Cary, membre du Conseil supérieur de la Guerre.

Y ont pris part : le 84e, le 127e, le 145e et un escadron de cuirassiers.

HABITATIONS A BON MARCHE

Par arrêté ministériel du 28 mai 1913, M. Maxime Ducrocq, notaire à Lille, vice-président du Comité de Patronage des Habitations à Bon Marché et de la Prévoyance Sociale du Département du Nord, est nommé membre du Conseil supérieur des Habitations à Bon Marché.

On sait que M. Ducrocq est en outre fondateur et président de l'œuvre lilloise des Jardins Ouvriers, l'une des plus importantes de France, qui compte environ 700 jardins répartis en 28 groupes dans tous les faubourgs de Lille.

Il est aussi un zélé promoteur, dans l'arrondissement de Lille, de l'application de la loi de 1908, dite loi Ribot, grâce à laquelle, en deux ans, plus de trois millions ont été prêtés à la classe ouvrière pour la construction de 500 maisons salubres appartenant à leurs occupants.

CONCOURS DE JUMENTS POULINIÈRES ET DE POULICHES DE GROS TRAIT

Trois concours départementaux de juments poulinières et de pouliches de gros trait, âgées de 3 ans, auront lieu en 1913 :

1° A Douai, le 28 juin, pour les animaux des arrondissements de Lille, Douai et Valenciennes.

2° A Cassel, le 3 juillet, pour les animaux des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

3° Au Cateau, le 6 juillet, pour les animaux des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

Les demandes d'admission à ces concours devront être déposées à la mairie de Douai, avant le 23 juin ; à la mairie de Cassel, avant le 28 juin ; à la mairie du Cateau, avant le 1er juillet.

CONCOURS SPÉCIAUX D'ANIMAUX

Le Ministre de l'Agriculture vient de décider que les concours spéciaux des races bovine flamande, bleue du Hainaut et Hollandaise, auraient lieu en 1913 dans les départements suivants et bénéficieraient des subventions ci-après :

1° Concours spécial de la race bovine flamande (Pas-de-Calais), 10.000 francs.

2° Concours spécial de la race bovine bleue du Hainaut (Nord), 3.000 francs.

3° Concours spécial de la race bovine hollandaise (Oise), 3.000 francs.

Tous les éleveurs de notre région peuvent prendre part à ces divers concours.

En ce qui concerne le concours de la race hollandaise, il faut espérer que, puisque le département de l'Oise est choisi pour le concours, les plus grandes facilités seront données aux concurrents du Nord et du Pas-de-Calais pour y participer.

D'autre part, il a été décidé que le concours de la race bleue du Hainaut, réservé au département du Nord, aurait lieu au Quesnoy, le dimanche 29 juin.

3.000 francs de prix sont réservés à ce concours. Les inscriptions seront reçues à la préfecture jusqu'au 20 juin.

L'arrivée des animaux devra être effectuée avant 8 heures et demie pour le classement par catégorie.

Le jury fonctionnera à 10 heures 1/2.

FUNERAILLES DE M. LE CHANOINE BOEDT

Curé d'Estaires

La ville d'Estaires a fait hier à son curé de grandioses funérailles. Elles furent dignes et du pasteur dévoué qu'elle a perdu et de la fidélité religieuse, de la piété dont elle se fait gloire.

Toutes les maisons de la paroisse avaient arboré le drapeau national en berne et cravaté de crêpe. Les becs de gaz allumés et voilés dans les rues qu'allait, pour la dernière fois, parcourir celui qui si souvent depuis 31 ans y avait exercé son ministère sacerdotal, l'immense cortège des œuvres qu'il a fondées et qui le conduisaient à sa dernière demeure en ce monde, la foule qui se pressait le long du parcours ou suivait le char funèbre, l'église en deuil accueillant dans ses vastes nefs toute cette multitude pour un dernier office divin célébré en présence de la dépouille mortelle du pasteur, tout disait la désolation des cœurs et montrait qu'un vide s'était creusé dans les familles comme dans la cité, et que chacun en sentait la douleur.

Involontairement les yeux cherchaient celui dont la volonté commandait, dont la parole organisait, dont la seule présence mettait l'ordre dans les longs cortèges de procession, et l'on ne pouvait se faire à la pensée que c'était lui, muet aujourd'hui et pour toujours, que c'était son cadavre qu'emportait le corbillard.

L'influence de ce prêtre avait été si profonde sur les âmes, l'emprise de cet homme sur tout son peuple avait été si puissante, qu'il s'était pour ainsi dire identifié avec sa paroisse et que si son nom était peu connu, on connaissait partout le **Curé d'Estaires**.

LE CORTÈGE

Décrire le cortège funèbre, énumérer les groupes qui le composaient, c'est encore faire l'histoire de son ministère.

On y voyait tenant la tête et conduisant la marche les gymnastes de Jeanne-d'Arc, sa dernière création, les groupes pieux d'enfants de Marie, d'enfants des écoles, les Dames des confréries diverses avec leurs bannières le collège du Sacré-Cœur, les écoles catholiques de garçons, les membres du patronage Saint-Louis et de la Jeunesse Catholique, le groupe des Infirmières et des Brancardiers de Lourdes, suivis des prêtres membres du Comité des pèlerinages dont il était le très aimé président, les Confrères du T.-S. Sacrement, le Cercle de Saint-Joseph, la Société des Anciens militaires et des Secours mutuels, la Société des Sauveteurs du Nord dont il faisait partie, l'Association des Combattants médaillés de 70 et pour terminer ce long cortège, la Musique municipale dont les accords funèbres alternaient avec les chants liturgiques exécutés par la maîtrise paroissiale.

Le clergé s'avançait ensuite très nombreux, on a compté dans l'assistance plus de cent prêtres. Citons parmi eux MM. les Doyens de Morbecque, de Notre-Dame à Tourcoing, de Saint-Maurice à Lille, de Sainte-Elisabeth à Roubaix, de Templeuve, etc., MM. les abbés Catteau et Wicart, anciens supérieurs du Collège d'Estaires, MM. l'abbé Bonduelle et les prêtres originaires ou anciens vicaires d'Estaires, MM. les chanoines Vassart, Debaecker, Delsaux, Colpin, Langlade, Pionnié, Poullet, Huet, Bécuve, Ruysseen, etc., M. le Vicaire général Lamant, représentant de Monseigneur l'Archevêque.

M. le doyen de Merville fit la levée du corps, chanta la messe et fit la conduite au cimetière accompagné de MM. les curés de Doulieu et d'Haverskerque.

Les burettes étaient portées par M. l'abbé Marcant ; M. l'abbé Marmuse portait le christ.

Autour du char funèbre les gymnastes et les pompiers faisaient la haie.

Les coins du poêle étaient tenus par M. le curé de Neuf-Berquin et M. le maire d'Estaires, M. Watine-Taffin, président du conseil paroissial et un délégué des Sauveteurs du Nord, M. le chanoine Descamps, vice-président du comité des pèlerinages, et M. Prosper Rigot, secrétaire de l'Association des Brancardiers de Lourdes.

M. le capitaine Nevet, neveu de MM. les chanoines Boedt, conduisait le deuil, accompagné par M. l'abbé Feuillet, supérieur du collège.

Il était suivi de MM. les vicaires de la paroisse, des membres du conseil paroissial et du conseil municipal ayant à leur tête MM. les adjoints.

LA MESSE

L'offrande faite de deux côtés à la fois dura jusqu'après la messe ; on distribua aux assistants plus de 4 mille images-souvenirs avec le portrait du curé d'Estaires.

A l'issue du service funèbre et avant de donner l'absoute M. le vicaire-général Lamant monta en chaire pour recommander aux prières et au pieux souvenir des paroissiens le bon, l'excellent, le regretté curé qui pendant 31 ans s'était dévoué, usé au service de leurs âmes. C'était un prêtre de grande foi, d'ardente piété, de zèle inlassable pour la beauté du temple de Dieu et pour celle plus précieuse encore des âmes ; homme d'absolu dévouement à tous ses devoirs il s'est appauvri pour soutenir les œuvres sociales et charitables qu'il avait fondées dans la paroisse ; il ne comptait jamais avec ses forces, avec sa santé quand il s'agissait de faire le bien. L'organisation des pèlerinages diocésains a été la grande œuvre de ses dernières années ; il y cherchait la gloire de Dieu et le triomphe de Marie, sa Mère du Ciel qu'il aimait tant. Il est mort à la tâche, au retour d'un pèlerinage à Rome où il était allé prier une dernière fois sur la tombe des martyrs, dire au Pape sa fidélité et sa soumission et où Dieu lui fit la grâce de gagner les indulgences d'un dernier jubilé. Le souvenir d'un tel pasteur ne saurait périr dans la mémoire d'une population comme celle d'Estaires.

Telle est aussi la louange que redirent au cimetière sur la tombe de M. Boedt, creusée au pied du Calvaire, les trois discours de M. Auguste Watine, conseiller d'arrondissement, parlant au nom du conseil municipal, de M. Prosper Rigot, au nom des Brancardiers de Lourdes et d'un jeune orateur de la Jeunesse catholique.

Nous donnerons demain le texte de ces discours que liront avec émotion ceux qui ont connu M. Boedt et n'ont pas eu la consolation d'assister à ses funérailles. Les paroissiens d'Estaires et les fervents de N.-D. de Lourdes les garderont comme des pages où revit le vigoureux caractère sacerdotal de celui qui restera longtemps le **curé d'Estaires**.

EN ISLANDE

Le « Notre-Dame de la Mer » vient de quitter la baie de Seydisfjord se rendant à Middlesbourg et ayant à sa remorque un chalutier de Boulogne désemparé. Jusqu'au 27 courant. Il avait assisté 27 navires, donné 28 consultations, rendu 2 hommes guéris à leurs bâtiments, hospitalisé 7 autres. Il a distribué 400 lettres et reçu pour la France 290 autres.

Le bateau-hôpital a commencé une croisière dans la mer du Nord auprès du Dogger-Bank et du Fisher-Bank où sont occupés actuellement de nombreux Gravelinois et Boulonnais.

L'AVIATION A LA BRAYELLE

Le capitaine d'Estirac, du centre de Reims, pilotant un Deperdussin, parti de cette dernière ville mercredi, à 5 h. 1/2 du soir, est arrivé à la Brayelle à 7 heures 1/2. Il avait effectué le trajet en 2 heures et d'une seule traite. Il comptait jeudi rejoindre son point d'attache, mais du lever du soleil jusqu'au crépuscule, le vent soufflant en tempête dans les campagnes, il dut différer son départ à vendredi, si toutefois le temps le permet.

IMPERIALE VOYAGEUSE

A DUNKERQUE

L'impératrice douairière de Russie, Marie Feodorowna, veuve d'Alexandre III et sœur de la reine Alexandra d'Angleterre, est passée jeudi matin à 6 heures 55 en gare de Dunkerque, venant de St-Petersbourg, par la Belgique.

La gare était gardée militairement, et sur le quai se trouvaient MM. Bussière, représentant le sous-préfet, le capitaine de gendarmerie Thillard, MM. Bedon, chef de gare et Detraux, vice-consul de Russie.

Dans le train impérial composé de wagons blindés aux stores soigneusement baissés, avaient pris place à la frontière deux inspecteurs de la Compagnie, MM. Lachaume et Bernier et M. Delbove, commissaire spécial.

A 7 heures 10 le train repartait sur Calais après avoir changé de locomotive.

L'impératrice va comme chaque année passer quelques semaines à la cour d'Angleterre.

Le renflouement du « Goldbeck »

A DUNKERQUE

Le procès engagé à propos du renflouement du vapeur allemand par un remorqueur anglais, défraie de nombreuses conversations dans les milieux maritimes.

La Société dunkerquoise de remorquage allait traiter avec le capitaine du « Goldbeck » pour une somme de 4 à 500 livres sterling, soit 10 à 12 mille francs quand les représentants des assureurs s'engagèrent avec le remorqueur anglais « Lady-Crundall » qui opéra le sauvetage, mais réclame à présent deux mille livres, soit 50.000 francs.

Une entrevue a eu lieu jeudi à Calais entre M. Bourbonneau, représentant des assureurs et le président de la Chambre de commerce de Douvres à qui appartient le « Lady-Crundall ».

UNE GREVE aux Mines d'Ostricourt

Mercredi soir, les ouvriers de la fosse n° 4, des Mines d'Ostricourt, se sont refusés à descendre, sous prétexte que leurs salaires étaient insuffisants.

Jeudi matin, les mineurs travaillant à l'abatage ne se présentèrent pas non plus au travail.

Le chômage est donc complet à la fosse n° 4.

Une délégation se présentera à la Direction pour y faire valoir les réclamations des grévistes.

L'Explosion de Pétrole

DE LA RUE CICERON, A ROUBAIX

L'état d'Angèle Léliaert qui a été brûlée à la suite de l'explosion d'un bidon de pétrole, rue Cicéron, est toujours grave. Elle a passé la nuit de mercredi à jeudi en proie à de vives souffrances ; jeudi soir son état ne s'était guère amélioré.

Une chute de 4 mètres

A DOUAI

La petite Gilberte Monsart, 12 ans, demeurant 74, rue des Ferronniers, voulant dépendre les rideaux d'une fenêtre ouverte au 1er étage de la demeure de ses parents, perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 4 mètres sur le sol, après avoir passé au travers d'une vérandah. La pauvre enfant a été coupée au bras droit et porte des ecchymoses à la jambe gauche.

Un bloc de pierre tombe sur un mineur

A ONNAING

Mercredi matin, à la fosse Cuvinot, le mineur Tel, âgé de 24 ans, demeurant rue de la République, travaillait au fond de la mine. Soudain un bloc de pierre se détacha et lui tomba sur les reins et sur la main gauche qui fut écrasée.

Remonté il fut conduit par l'ambulance à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes. Tel souffre beaucoup des reins et devra sans doute subir l'amputation de la main.

UN TRAIN DERAILLE

A STEENBECQUE

Trois wagons d'un train de marchandises, venant de Lens, ont déraillé mercredi à 11 heures, près de la gare. Les dégâts, purement matériels, son peu importants, mais la voie ne put être dégagée qu'une heure et demie plus tard. Un service de transbordement fut opéré et une machine de secours fut envoyée d'Hazebrouck.

Un train spécial au départ de cette gare sur Dunkerque fut mis en marche à midi vingt-cinq pour assurer la correspondance du train de Paris.

Un retard assez considérable survint de ce fait.

Un soldat roubaisien veut se tuer

A AVESNES

Puni de six jours de prison pour être sorti de la garnison sans permission et s'être mis en civil, le soldat René Decraene, de Roubaix, a tenté de se suicider mardi dans le local disciplinaire, vers quatre heures du soir.

Decraene s'est coupé l'artère du poignet avec une lame de rasoir américain dissimulée dans le bas de son pantalon.

Il a dit qu'il recommencerait. On le surveille étroitement. Allons, un peu de courage !

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

068

Un instituteur antimilitariste

A VALENCIENNES

On sait l'émotion soulevée lorsque la presse dévoila ce fait : un douanier aurait été surpris apposant un placard antimilitariste.

Le même fait vient de se produire à Anzin ; mais ici, il revêt un caractère de gravité exceptionnelle, car l'auteur de l'affichage est un instituteur de Valenciennes, conseiller municipal, ancien adjoint au maire d'Anzin, qui fit beaucoup parler de lui déjà — le citoyen Copin.

Ce remuant éducateur de la jeunesse aurait été surpris, dans la nuit de lundi à mardi, apposant sur les murs de l'école maternelle de la place de la Mairie, des affiches contre le maintien de la classe sous les drapeaux et la loi de trois ans.

Un conseiller municipal l'aidait, paraît-il, dans sa besogne.

Une enquête est ouverte par l'autorité académique sur ce grave incident.

La fraude en auto à Anor

Un automobile venant de Macquenoise, chargé d'environ 600 kilogs de tabac, a été attaqué, près du Pas-Bayard, par les douaniers Gervais et Lacroix de Milourd. Les douaniers, cachés dans le remblai de l'étang du Pas-Bayard, virent arriver à toute allure l'automobile. Ils tendirent aussitôt la chaîne chausse-trappe, mais l'automobile franchit l'obstacle sans difficulté.

Les douaniers Gervais et Neveu le poursuivirent pendant 40 kilomètres et, finalement, perdirent sa trace près du village d'Iron.

Un camionneur écrasé

RUE DU VIEUX-FAUBOURG A LILLE

Jeudi après-midi, vers 5 heures, M. Emile Roussel, 50 ans, habitant rue d'Ypres, à Quesnoy-sur-Deûle, au service de MM. Lambert, blanchisseur, se trouvait dans la rue du Vieux-Faubourg, en face de l'estaminet « A la Fin de la Guerre ». Il conduisait une lourde voiture chargée de fils de lin.

Soudain, au contact d'un rail, l'une des roues subit un choc violent qui ébranla tout le véhicule. Surpris le camionneur tomba de son siège dans le ruisseau et eut le corps comprimé entre la bordure du trottoir et une roue du véhicule.

On eut beaucoup de mal à dégager le malheureux qui fut transporté dans une pharmacie.

Les meilleurs soins lui furent donnés mais en vain. Un prêtre appelé en hâte put lui donner une dernière absolution et il expira vingt minutes après.

Le corps sera reconduit à Quesnoy-sur-Deûle.

UN DRAME

ENTRE ÉPOUX DÉSUNIS A TOURCOING

Jeudi, à 1 heure 1/4, après un colloque très court et fort animé, à l'angle des rues de Guisnes et du Collecteur, un homme tira un couteau de sa poche et le planta entre les deux épaules d'une femme. L'arme resta dans la plaie. Un passant, M. Alfred Vandamme, la retira et conduisit la victime à l'estaminet de la « Tour Eiffel ».

D'autres passants s'emparèrent de l'homme et le remirent aux gendarmes Pelletier et Lecq.

C'était encore un de ces drames entre époux désunis — en l'occurence, divorcés — dont s'alimente trop fréquemment la chronique des journaux.

Le mari, Emile Herlein, 34 ans, né à Bailleul, rattacheur à Roubaix, rue Saint-Antoine, a quitté sa femme voici deux ans. Sa vie est loin d'être exemplaire. Entre autres défauts, il a celui de s'enivrer. Il était, au moment du drame, « saoûl comme la bourique à Robespierre ». C'est dans cet état qu'il venait demander à sa femme de reprendre la vie commune.

Mais celle-ci, Sidonie Masseels, 34 ans, soigneuse, demeurant avec sa sœur, rue du Hainaut, 95, a obtenu le divorce à son profit et fait condamner son mari à lui payer une pension alimentaire pour le fils, âgé de 11 ans, qui naquit de leur union. Elle refusa la proposition qui lui était faite. D'où le coup de couteau qui lui fit une plaie profonde mais peu grave, par lequel le mari se vengea.

La blessée fut, après avoir reçu des soins à l'estaminet de la « Tour Eiffel », reconduite au domicile de sa mère, rue de la Potente, cour Liagre, où le docteur Debuchy sutura la plaie.

Quant à Emile Herlein, il fut interrogé par M. Lenfant, commissaire. Il est très affecté de son acte qu'il déplore. Il s'en excuse en disant qu'il était ivre.

La scène sanglante de Roncq

Jeudi matin, M. le docteur Julien a procédé à l'autopsie du corps de M. Adolphe Naessens, qui fut tué par son fils et son gendre. Les constatations ont été transmises au parquet.

L'assassinat de la Rentière

DE SIN-LE-NOBLE

M. Certeux, juge d'instruction, liquide en ce moment avec une grande diligence, toutes les petites affaires en cours, pour pouvoir se consacrer à celle de l'assassinat de Mlle Allès. Le magistrat instructeur aura fort à faire après avoir interrogé Petit. Il aura entr'autre à le confronter avec son co-accusé Vandroth et à discerner la vérité au milieu des déclarations de ces malfaiteurs.

COURS DES MARCHES A TERME EN LAINES, COTONS ET CAFES

Du 29 mai 1913

MOIS	Roubaix-Tourcoing T. U. COTE précéd.	COTE 11 h.30 Roub.	COTE 4 h.30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.
Mai	6 —	—	—	—	—
Juin	6 32 1/2	—	—	—	—
Juillet	6 27 1/2	—	—	—	—
Août	6 25	—	—	—	—
Septembre	6 25	—	—	—	—
Octobre	6 22 1/2	—	—	—	—
Novembre	6 20	—	—	—	—
Décembre	6 12 1/2	—	—	—	—
Janvier	6 12 1/2	—	—	—	6 10
Février	6 07 1/2	—	—	—	6 07 1/2
Mars	6 07 1/2	—	—	—	6 05
Avril	6 05	—	—	—	—
Ventes	00.000 k.				
Tendance					

MOIS	Anvers T. D. COTE de 11 h. 30 précéd	jour	soir	Le Havre Laines Mérinos COTE 10 h. précéd	jour	soir
Mai	—	—	—	197	197	197
Juin	6 15	6 15	6 15	196	196	196
Juillet	6 125	6 125	6 125	195 50	195 50	195 50
Août	6 10	6 10	6 10	195 50	195 50	195 50
Septembre	6 075	6 075	6 075	195 50	195 50	195 50
Octobre	6 05	6 05	6 05	194 50	194 50	194 50
Novembre	6 025	6 025	6 025	194	194	194
Décembre	6 00	6 00	6 00	191	191	191
Janvier	5 95	5 90	5 975	190	190	190
Février	5 95	5 975	5 950	188	188	188
Mars	5 10	5 90	5 90	188	188	188
Avril	5 875	5 875	5 875	188	188	186
Ventes	80000	170000	—	—	—	—
Tendance	Calme			Calme		

MOIS	Le Havre COTONS précéd	jour	soir	Le Havre CAFÉS précéd	jour	soir
Mai	79	79 25	78 75	69	69 25	68 50
Juin	76 25	76 12	77 02	69	69 25	68 50
Juillet	75	77 75	77 25	69 25	69 50	68 75
Août	77 62	77 37	76 87	69 25	69 50	69 75
Septembre	76 75	76 50	76	69 25	69 25	68 75
Octobre	75 37	75 62	74 50	69 25	69 50	68 75
Novembre	74 37	74 37	73 75	69 25	69 50	68 75
Décembre	74	74	73 50	69 25	69 50	68 75
Janvier	73 62	73 62	73 12	69 25	69 50	68 75
Février	73 37	73 37	72 87	69 25	69 50	68 75
Mars	73 37	73 50	73	69 25	69 50	68 75
Avril	73 25	73 37	72 87	—	—	—
Ventes	4200	750	4050	14000	6000	14000
Tendance	A peine soutenue			Soutenue		

MOIS	New-Orléan COTONS précéd	jour	New-York COTONS précéd	jour	New-York CAFÉS précéd	jour
Mai	— —	— —	11 56	11 46	10 77	10 80
Juin	— —	— —	11 59	11 51	10 77	10 80
Juillet	— —	— —	11 64	11 55	10 81	10 8.
Août	— —	— —	11 43	11 36	10 89	10 16
Septembre	— —	— —	11 20	11 16	11 08	10 05
Octobre	— —	— —	11 15	11 10	11 08	10 05
Novembre	— —	— —	— —	— —	11 09	10 05
Décembre	— —	— —	11 12	11 11	11	11 06
Janvier	— —	— —	11 12	11 06	11 01	11 0.
Février	— —	— —	— —	— —	11 03	11 10
Mars	— —	— —	11 22	11 16	11 05	11 12
Avril	— —	— —	— —	— —	11 05	11 12
Ventes						
Tendance						

LIVERPOOL MOIS	COTONS cours de clôt. précé	jour
Courant	6 46	MANQUE
Mai-Juin	6 46	
Juin-Juillet	6 41,5	
Juillet-Août	6 39,5	
Août-Sept	6 29,5	
Sept.-Oct	6 17	
Octo-Nov	6 10	
Nov-Déc	6 07	
Déc.-Janv	6 06	
Fév.-Mars	6 05,5	
Janv.-Fév	6 06,5	
Mars-Avril	6 07,5	
Avril-Mai	6 08,5	

Disponib. Ventes 0000 b.

DERNIERS TELEGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables: 2.300 b.; en 1912, 5.800 b.; en 1911, 5.500 b.

Mois	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Juillet	11,54	11,44	11,45	.....
Août	11,36	11,29	11,26	.....
Octobre	11,10	11,06	11,04	.....
Décembre	11,11	11,07	11,05	.....
Mars	11,16	11,10	11,11	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — Néant.

Soir. — Néant.

L'IMPRIMERIE de la « CROIX DU NORD » SE CHARGE de l'exécution rapide et soignée des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums, Lettres mortuaires, Cartes de Visite